

**CONVOCATION DE L'ÉLÈVE : MODÈLE À PERSONNALISER**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Le Principal du Collège/Le Proviseur du lycée  
à  
Prénom et Nom de l'élève  
adresse

Recommandé A.R.

Objet : Convocation devant le conseil de discipline

Références : articles R 511-13, R 511-20, D 511-25 à R 511-27, D 511-31 à D 511-41, D 511-47 et D 511-48 du code de l'éducation

Mademoiselle/ Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir vous présenter devant le conseil de discipline de l'établissement qui se réunira le  
jour)....(date)....(mois) 200. .. à ..... heures .....  
A (lieu)

À cette occasion, vous serez entendu par le conseil de discipline qui aura à statuer sur votre situation.

Les faits qui motivent votre comparution sont les suivants :

.....  
.....

Vous pourrez présenter votre défense oralement ou par écrit, ou en vous faisant assister par une personne de votre choix. Dans ce cas, vous voudrez bien me communiquer, dans les plus brefs délais, ses nom, prénom et adresse, afin que je puisse la convoquer.

Je vous précise que vous pouvez prendre connaissance de votre dossier auprès de mon secrétariat. (*préciser les dates et les horaires*)

Je vous prie de croire, Monsieur, Mademoiselle, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Nom du chef d'établissement)  
(signature)

**\*La convocation peut être remise en main propre. Il convient alors de faire signer un reçu dont un modèle est proposé à la fin de ce dossier.**

**CONVOCATION DES REPRESENTANTS LÉGAUX : MODÈLE À PERSONNALISER**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Le Principal du Collège/Le Proviseur du lycée  
à  
Madame, Monsieur,  
adresse

Recommandé A.R.

Objet : Convocation devant le conseil de discipline

Références : articles R 511-13, R 511-20, D 511-25 à R 511-27, D 511-31 à D 511-41, D 511-47 et D 511-48 du code de l'éducation

Madame, Monsieur,

Votre enfant « nom prénom de l'élève » est convoqué devant le conseil de discipline de l'établissement qui se réunira le :

(jour)....(date)....(mois) 200. .. à ..... heures .....

A (lieu)

Les faits qui motivent sa comparution sont les suivants :

.....  
.....

Je vous prie de bien vouloir accompagner votre enfant devant le conseil de discipline et vous informe que vous pouvez prendre connaissance de son dossier auprès de mon secrétariat. (*Préciser les dates et les horaires*)

Je précise que votre enfant peut présenter lui-même sa défense oralement ou par écrit.

Il peut aussi se faire assister par une personne de son choix. Dans ce cas, vous voudrez bien me communiquer, dans les plus brefs délais, les nom, prénom et adresse, de la personne chargée de la défense de votre enfant afin que je puisse la convoquer.

Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Nom du chef d'établissement)

(signature)

**\*La convocation peut être remise en main propre. Il convient alors de faire signer un reçu dont un modèle est proposé à la fin de ce dossier.**

**CONVOCATION DU DEMANDEUR : MODÈLE À PERSONNALISER SI BESOIN**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Le Principal du Collège/Le Proviseur du lycée  
à  
Madame, Monsieur,  
adresse

Recommandé A.R.\*

Objet : Convocation devant le conseil de discipline

Références : articles R 511-13, R 511-20, D 511-25 à R 511-27, D 511-31 à D 511-41, D 511-47 et D 511-48 du code de l'éducation

Madame ou Monsieur,

Par lettre en date du « date », vous avez demandé la comparution de l'élève « nom prénom de l'élève » scolarisé en classe de « » devant le conseil de discipline de l'établissement que j'ai décidé de réunir le :

(jour)....(date)....(mois) 200. .. à ..... heures .....

A (lieu)

Les faits qui motivent sa comparution sont les suivants :

.....  
.....

Je sollicite donc votre présence aux dates et heures indiquées ci-dessus afin d'être entendu(e) par le conseil de discipline.

Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Nom du chef d'établissement)  
(signature)

**\*La convocation peut être remise en main propre. Il convient alors de faire signer un reçu dont un modèle est proposé à la fin de ce dossier.**

**CONVOCAATION DU DÉFENSEUR : MODÈLE À PERSONNALISER**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Le Principal du Collège/Le Proviseur du lycée  
à  
Monsieur, Madame, Maître  
adresse

Recommandé A.R.

Objet : Convocation devant le conseil de discipline

Références : articles R 511-13, R 511-20, D 511-25 à R 511-27, D 511-31 à D 511-41, D 511-47 et D 511-48 du code de l'éducation

Monsieur ou Madame ou Maître

Les parents de l'élève « nom prénom de l'élève » scolarisé en classe de « » m'ont informé que vous serez chargé de présenter la défense de leur enfant qui doit comparaître devant le conseil de discipline de l'établissement le :

(jour)....(date)....(mois) 200. .. à ..... heures .....

A (lieu)

Les faits qui motivent sa comparution sont les suivants :

.....  
.....

Je sollicite donc votre présence aux dates et heures indiquées ci-dessus.

Je vous informe que vous pouvez prendre connaissance du dossier de l'élève auprès de mon secrétariat. (**Préciser les dates et les horaires**)

Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, Maître, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Nom du chef d'établissement)  
(signature)

**CONVOCAATION DE TÉMOIN : MODÈLE À PERSONNALISER SI BESOIN**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Le Principal du Collège/Le Proviseur du lycée  
à  
Monsieur, Madame,  
adresse

Recommandé A.R.\*

Objet : Convocation devant le conseil de discipline

Références : articles R 511-13, R 511-20, D 511-25 à R 511-27, D 511-31 à D 511-41, D 511-47 et D 511-48 du code de l'éducation

Monsieur, Madame,

Vous avez été témoins des faits qui se sont déroulés le.....et qui concernent l'élève« nom prénom de l'élève » scolarisé en classe de « ». Ce dernier comparait devant le conseil de discipline de l'établissement que j'ai décidé de réunir le :

(jour)....(date)....(mois) 200. .. à ..... heures .....

A (lieu)

Les faits qui motivent sa comparution sont les suivants :

.....  
.....

Je sollicite donc votre présence aux dates et heures indiquées ci-dessus afin d'être entendu(e) par le conseil de discipline.

Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Nom du chef d'établissement)  
(signature)

**\*La convocation peut-être remise en main propre. Il convient alors de faire signer un reçu dont un modèle est proposé à la fin de ce dossier.**

**CONVOCATION DES MEMBRES : MODÈLE À PERSONNALISER**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Le Principal du Collège/Le Proviseur du lycée

à

Monsieur, Madame,  
adresse

Recommandé A.R. \*

Objet : Convocation du le conseil de discipline

Références : articles R 511-13, R 511-20, D 511-25 à R 511-27, D 511-31 à D 511-41, D 511-47 et D 511-48 du code de l'éducation

Monsieur, Madame,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du conseil de discipline que j'ai décidé de réunir le :

(jour)....(date)....(mois) 200. ... à ..... heures .....

A (lieu)

Cette instance, à laquelle vous appartenez, examinera la situation de l'élève« nom prénom de l'élève » scolarisé en classe de « ».

Les faits qui motivent sa comparution sont les suivants :

.....  
.....

Vous avez la possibilité de consulter le dossier, constitutif du conseil de discipline, en prenant rendez-vous auprès de mon secrétariat.

Afin de garantir la sérénité des débats, je rappelle que la confidentialité est impérative concernant tous les faits et documents que vous serez amené(e) à connaître.

Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Nom du chef d'établissement)

(signature)

**\*La convocation peut être remise en main propre. Il convient alors de faire signer un reçu dont un modèle est proposé à la fin de ce dossier.**

**CONVOCATION DES PERSONNES À ENTENDRE : MODÈLE À PERSONNALISER**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Le Principal du Collège/Le Proviseur du lycée  
à  
Monsieur, Madame,  
adresse

Recommandé A.R.\*

Objet : Convocation devant le conseil de discipline

Références : articles R 511-13, R 511-20, D 511-25 à R 511-27, D 511-31 à D 511-41, D 511-47 et D 511-48 du code de l'éducation

Monsieur, Madame,

En votre qualité de **délégué/enseignant...de la classe de « »**, je sollicite votre présence aux dates et heures indiquées ci-dessous.

En effet, les membres du conseil de discipline souhaitent vous entendre au sujet de l'élève « nom prénom de l'élève » scolarisé en classe de « ».

Ce dernier comparait devant le conseil de discipline de l'établissement que j'ai décidé de réunir le :

(jour)....(date)....(mois) 200. .. à ..... heures .....  
A (lieu)

Les faits qui motivent sa comparution sont les suivants :

.....  
.....

Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Nom du chef d'établissement)  
(signature)

**\*La convocation peut être remise en main propre. Il convient alors de faire signer un reçu dont un modèle est proposé à la fin de ce dossier.**

**NOTIFICATION D'UNE MESURE CONSERVATOIRE : MODÈLE À PERSONNALISER**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Monsieur, Madame,  
adresse

Recommandé A.R.\*

Objet : Notification d'une mesure conservatoire

Référence : articles D 511-33 ou D.511-47 du code de l'éducation

Monsieur, Madame,

Le « date des faits », votre enfant « prénom, nom de l'élève » a commis les faits suivants :

.....  
.....

Je vous informe que j'ai décidé, en vertu des dispositions des articles cités en référence, de prononcer à son encontre une mesure conservatoire.

En conséquence, l'accès à l'établissement lui est interdit jusqu'à sa comparution devant le conseil de discipline.

Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le chef d'établissement  
(signature)

**\*La notification peut être remise en main propre. Il convient alors de faire signer un reçu dont un modèle est proposé à la fin de ce dossier.**



**NOTIFICATION DE LA DÉCISION DU CONSEIL DE DISCIPLINE A L'ÉLÈVE :  
À PERSONNALISER ET  
À ENVOYER LE JOUR MÊME EN RECOMMANDÉ A.R.**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Le Principal du Collège/Le Proviseur du lycée

A

Monsieur, Mademoiselle,  
adresse

Recommandé A.R.\*

Objet : **Notification de la décision du conseil de discipline**  
Référence : article R.511-1 à R.511-53 du code de l'éducation

Monsieur, Mademoiselle,

Le conseil de discipline de l'établissement, réuni le ..... a prononcé la sanction  
suivante à votre rencontre :

.....  
.....

**Au(x) motif(s) :**

.....  
.....  
.....

**Cette décision est immédiatement exécutoire.**

En application de l'article R. 511-49 et suivants du code de l'Éducation, toute décision du conseil de discipline de l'établissement ou du conseil de discipline départemental peut être déferée au recteur de l'académie, dans un délai de huit jours à compter de sa notification écrite par le représentant légal de l'élève ou par ce dernier s'il est majeur. La juridiction administrative ne peut être régulièrement saisie qu'après mise en œuvre des dispositions précédentes. En conséquence, si vous entendez contester cette décision, vous pouvez faire appel de cette décision auprès du recteur de l'Académie d'Aix-Marseille - Service Vie Scolaire - Place Lucien Paye - 13621 Aix en Provence Cedex 1 dans le délai indiqué ci-dessus, à compter de la date de réception de la notification de la présente décision.

Je vous prie de croire, Monsieur, Mademoiselle, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Nom du chef d'établissement)  
(signature)

**\*La notification peut-être remise en main propre. Il convient alors de faire signer un reçu dont un modèle est proposé à la fin de ce dossier.**



**NOTIFICATION DE LA DÉCISION DU CONSEIL DE DISCIPLINE  
AUX PARENTS OU AU REPRÉSENTANT LÉGAL  
À ENVOYER LE JOUR MÊME**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Monsieur, Madame,  
adresse

Recommandé A.R. \*

Objet : **Notification de la décision du conseil de discipline**  
Référence : article R.511-1 à R.511-53 du code de l'éducation

Monsieur, Madame,

Le conseil de discipline de l'établissement, réuni le ..... a prononcé la sanction  
suivante à l'encontre de votre enfant (nom,  
prénom).....

**au(x) motif(s) :**

**Cette décision est immédiatement exécutoire.**

Recours :

En application de l'article R. 511-49 et suivants du code de l'Éducation, toute décision du conseil de discipline de l'établissement ou du conseil de discipline départemental peut être déférée au recteur de l'académie, dans un délai de huit jours à compter de sa notification écrite par le représentant légal de l'élève ou par ce dernier s'il est majeur. La juridiction administrative ne peut être régulièrement saisie qu'après mise en œuvre des dispositions précédentes. En conséquence, si vous entendez contester cette décision, vous pouvez faire appel de cette décision auprès du recteur de l'Académie d'Aix-Marseille - Service Vie Scolaire - Place Lucien Paye - 13621 Aix en Provence Cedex 1 dans le délai indiqué ci-dessus, à compter de la date de réception de la notification de la présente décision.

Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Nom du chef d'établissement)  
(signature)

**\*La notification peut être remise en main propre. Il convient alors de faire signer un reçu dont un modèle est proposé à la fin de ce dossier.**

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE DISCIPLINE**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

*Le procès-verbal décrit le déroulement complet du conseil de discipline, de l'ouverture à la fin de la séance.*

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE DISCIPLINE  
EN DATE DU .....**

Président de séance  
: .....  
Secrétaire de séance :  
.....

① Identité de l'élève  
Nom : Prénom :  
Sexe :  
Date de naissance :  
Nationalité :  
Classe fréquentée :  
Qualité : (*interne -1/2 Pensionnaire- externe*) :  
Boursier :

② Responsable légal  
Nom : Prénom :  
Adresse :  
Téléphone :  
Profession :  
Lien avec l'élève :

② Responsable légal  
Nom : Prénom :  
Adresse :  
Téléphone :  
Profession :  
Lien avec l'élève

③ Date de la lettre de convocation  
à l'élève :  
au responsable légal :  
aux membres du conseil :  
au défenseur:

③ Date de la lettre de notification  
à l'élève :  
au responsable légal :  
au défenseur:

④ Nom, prénom, adresse, qualité du défenseur de l'élève :  
.....

⑤ Motif(s) à l'origine de la comparution de l'élève :  
.....  
.....



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à.....heures..,

⑥ **Parcours scolaire de l'élève :**

- ◆ Renseignements sur l'élève (indications générales et comportement)
- ◆ - Sanctions antérieures avec motifs (ne pas remonter au-delà d'un an sauf exclusion définitive)
- ◆ Parcours scolaire antérieur de l'élève (établissements fréquentés)
- ◆ Indication du suivi par les services médicaux, sociaux, éducatif, vie scolaire

⑦ **Compte rendu des débats :** Au minimum on doit pouvoir y lire :

- ◆ Les griefs invoqués à l'encontre de l'élève en cause, les circonstances (dates et lieux).
- ◆ Les témoignages à charge et à décharge (**doivent être joints en annexe les documents tels que rapports de professeurs, témoignages, etc ....**).
- ◆ Toutes les questions posées de part et d'autre.
- ◆ Les réponses fournies de part et d'autre aux questions posées au cours de la séance.
- ◆ Tout ce qui peut éclairer la commission d'appel si elle est réunie : injures, menaces, aveux, ...
- ◆ Les observations présentées par le défenseur de l'élève.

⑧ **Vote**

M..Principal/Proviseur, conclut le débat et décide de procéder au vote à bulletin secret.

Les personnes qui ne sont pas membres du conseil de discipline sont invitées à quitter la salle.

Le principal/Proviseur invite à voter en proposant la sanction suivante :

⇒ exclusion temporaire (8 jours maximum)

du.....au.....

⇒ Mesures éventuelles d'accompagnement et/ou de réparation et/ou de responsabilisation

VOTE : (à bulletins secrets à la majorité des suffrages exprimés, en cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.)

En cas de doute, le conseil de discipline peut décider qu'il n'y a pas lieu de sanctionner l'élève.

Résultats du vote

Nombre de votants : .....

Nombre de bulletins blancs, nuls et abstentions : .....

Suffrages exprimés :

Pour la sanction proposée : ..... voix

Contre la sanction proposée : ..... voix

⑨ **Décision du Conseil de discipline**

Le conseil de discipline a décidé, à la majorité des suffrages exprimés, de prononcer (indiquer la sanction), au(x) motif(s).

PRECISER LA SANCTION PROPOSEE au vote et le MOTIF qui figurera sur la notification à l'élève, ainsi que la loi ou l'article du règlement intérieur qui a été violé.

En cas d'exclusion temporaire, mesures d'accompagnement proposées :

En cas d'exclusion définitive, proposition du chef d'établissement en vue d'une scolarisation ou d'une insertion :

⑩ **Notification de la Décision du Conseil de discipline**

**La décision étant un acte administratif individuel, elle doit être notifiée personnellement par lettre recommandée avec accusé de réception à l'élève et à ses responsables légaux si l'élève est mineur, à l'élève lui-même s'il est majeur.**

L'élève et ses parents (ou son représentant légal) sont introduits dans la salle pour la notification immédiate de la décision du conseil de discipline.

Ils sont informés que cette notification sera confirmée le jour même par lettre recommandée avec accusé de réception. Le chef d'établissement précise qu'il peut être fait appel de cette décision auprès du recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, dans un délai de huit jours, conformément aux dispositions du Code de l'Éducation, Livre cinquième, Titre premier, Chapitre unique, Section II, Sous-section 5, relatif au régime disciplinaire des élèves dans les établissements publics locaux d'enseignement (second degré), en son article R511-49, traitant plus particulièrement de l'appel des décisions du conseil de discipline de l'établissement (ou du conseil de discipline départemental).

Cet appel n'étant pas suspensif, la décision demeure donc immédiatement exécutoire.

**En application de l'article L. 131-6 du code de l'Éducation, le maire de la commune où est domicilié l'élève doit être informé de la durée des sanctions d'exclusion temporaire ou définitive de l'établissement prononcées à l'encontre des élèves, afin de lui donner la possibilité de prendre les mesures à caractère social ou éducatif appropriées, dans le cadre de ses compétences**

**SECRET.** Toutes les personnes ayant participé à un conseil de discipline sont soumises à l'obligation du secret en ce qui concerne les faits et documents dont elles ont eu connaissance, ainsi que le déroulement des débats et délibérations.

La séance est levée à .....

Le(a) secrétaire de séance,  
(nom, prénom et signature)

Le Président du Conseil,  
(nom, prénom et signature)

LISTE D'ÉMARGEMENT

Nom de l'établissement

Timbre complet

*À joindre au procès-verbal du conseil de discipline*

CONSEIL DE DISCIPLINE EN DATE DU .....

Composition du Conseil de Discipline	Absents	Présents (signature)
Président de séance :		
Secrétaire de séance		
Nom et qualité des membres du conseil		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
Nom et qualité des personnes entendues :		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		

**Bordereau des pièces à joindre obligatoirement  
au dossier du conseil de discipline**

Le procès-verbal complet doit être adressé dans les cinq jours qui suivent la séance accompagné du bordereau généré par l'application conseil de discipline:

à l'Inspection Académique,  
au Rectorat - Service Vie Scolaire

**L'original doit être conservé un an dans le dossier de l'élève puis durant dix ans aux archives de l'établissement.**

- Convocation de l'élève mis en cause avec l'accusé de réception
- Convocation du représentant légal avec l'accusé de réception
- Convocation, le cas échéant, du défenseur avec l'accusé de réception
- Liste d'émargement des membres du conseil de discipline présents
- Notification de décision à l'élève mis en cause avec l'accusé de réception
- Notification de décision au représentant légal avec l'accusé de réception
- Le ou les bulletins trimestriels de l'année scolaire en cours
- Rapport circonstancié du chef d'établissement
- Rapport de la personne ayant demandé la réunion du conseil de discipline
- Rapport du professeur principal si celui-ci n'est pas entendu par le conseil de discipline
- Rapport(s) du ou des témoins de l'affaire ayant entraîné la réunion du conseil de discipline
- Règlement intérieur de l'établissement
- Élément(s) complémentaire(s) éventuel(s) concernant :
  - sanctions antérieures de l'année scolaire en cours
  - mesures éducatives internes prises pour l'accompagnement de l'élève (commission de vie scolaire par exemple)
  - signalement à la commission de circonscription du second degré, à l'Inspecteur d'Académie, au Procureur de la République
  - documents relatifs au suivi de l'élève - assistante sociale, éducateur..., accompagnés de la nature des interventions engagées (action éducative en milieu ouvert.....)
- Joindre au procès-verbal un exemplaire de la présente liste dûment servie.

**Exemple de reçu**

Je soussigné M .....

membre du conseil de discipline de (établissement),

atteste, par la présente, avoir reçu le la convocation au conseil de discipline qui est réuni

le ..... à ..... heures à .....

Pour examiner le cas de l'élève .....

Fait à ..... le .....

Signature



**MISE EN ŒUVRE DU CONTRADICTOIRE VIS-A-VIS DE L'ÉLÈVE :**  
**MODÈLE À PERSONNALISER**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Le Principal du Collège/Le Proviseur du lycée  
à  
Mademoiselle, Monsieur,  
adresse

**Recommandé A.R.**

**Ou signature d'un « pris connaissance le... »**

**Objet : mise en œuvre du principe du contradictoire**

**Références** : articles D 422—7-1 et D 454-12-1 du Code de l'éducation, règlement intérieur de l'établissement, rapport de M/Mme/Mlle(nom et fonction dans l'établissement) ...du .../...../... , votre dossier disciplinaire.

Mademoiselle, Monsieur,

Après lecture du rapport motivant la proposition de sanction, pour le(s) motif(s) suivant(s) :

J'engage une procédure disciplinaire à votre rencontre.

Vous avez la possibilité, dans un délai de trois jours ouvrables, de présenter votre défense oralement ou par écrit et/ou de vous faire assister par la personne de votre choix.

Je vous informe que vous pouvez, comme la personne chargée de vous assister, prendre connaissance de votre dossier auprès de mon secrétariat. (***Préciser les contacts et les horaires***)

Signature  
(Prénom, nom, le principal/ le proviseur)

**MISE EN ŒUVRE DU CONTRADICTOIRE VIS-A-VIS DES PARENTS DE L'ÉLÈVE :  
MODÈLE À PERSONNALISER**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Le Principal du Collège/Le Proviseur du lycée  
à  
Madame, Monsieur,  
adresse

**Recommandé A.R.**  
**Ou signature d'un « pris connaissance le... »**

**Objet : mise en œuvre du principe du contradictoire**

**Références** : articles D 422—7-1 et D 454-12-1 du Code de l'éducation, règlement intérieur de l'établissement, rapport de M/Mme/Mlle(nom et fonction dans l'établissement) ...du .../...../... , votre dossier disciplinaire.

Madame, Monsieur,

Après lecture du rapport motivant la proposition de sanction, pour le(s) motif(s) suivant(s) :

J'engage une procédure disciplinaire à l'encontre de votre enfant.

Vous avez la possibilité, dans un délai de trois jours ouvrables, de présenter sa défense oralement ou par écrit et/ou de le faire assister par la personne de votre choix.

Je vous informe que vous pouvez, comme votre enfant et la personne chargée de l'assister, prendre connaissance du dossier auprès de mon secrétariat. (***Préciser les contacts et les horaires***)

Signature  
(Prénom, nom, le principal/ le proviseur)

**NOTIFICATION DE DÉCISION DE SANCTION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT AUX  
REPRÉSENTANTS LÉGAUX : MODÈLE À PERSONNALISER**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Le Principal du Collège/Le Proviseur du lycée  
à  
Madame, Monsieur,  
adresse

**Recommandé A.R.**

Objet : décision du chef d'établissement en date du ... ..

Références : articles R511 – 1 à R511 – 53 du Code de l'éducation, règlement intérieur de l'établissement, rapport de M/Mme/Mlle(nom et fonction dans l'établissement) ...du .../...../... , dossier disciplinaire de M/Mlle, élève de « »

Madame, Monsieur,

Après avoir entendu votre enfant, vous même en tant que responsable légal (légaux), M / Mme ..... défenseur (le cas échéant),

J'ai décidé de prononcer la sanction suivante à l'encontre de votre enfant :

Pour les motifs suivants :

Cette sanction prend effet du                      au

**Voies et délais de recours :**

Si vous entendez contester cette décision, il vous appartient, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de saisir le tribunal administratif compétent.

Vous pouvez également, sans condition de délai, former un recours administratif gracieux devant le chef d'établissement ou hiérarchique devant le recteur. Si un tel recours est formé dans le délai de deux mois du recours contentieux devant le tribunal administratif, il proroge le délai d'exercice du recours contentieux. Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur recours gracieux ou hiérarchique. Le silence de l'administration pendant deux mois vaut rejet du recours administratif.

Signature  
(Prénom, nom, le principal/ le proviseur)

**NOTIFICATION DE DÉCISION DE SANCTION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT  
À L'ÉLÈVE : MODÈLE À PERSONNALISER**

Nom de l'établissement  
Timbre complet

(Ville), le

Le Principal du Collège/Le Proviseur du lycée  
à  
Mademoiselle, Monsieur,  
adresse

**Recommandé A.R.**

Objet : décision du chef d'établissement en date du ... ..

Références : articles R511 – 1 à R511 – 53 du Code de l'éducation, règlement intérieur de l'établissement, rapport de M/Mme/Mlle(nom et fonction dans l'établissement) ...du .../...../... , votre dossier disciplinaire.

Mademoiselle, Monsieur,

Après vous avoir entendu ainsi que M / Mme ..... votre défenseur (le cas échéant),

J'ai décidé de prononcer à votre encontre la sanction suivante :

Pour les motifs suivants :

Cette sanction prend effet du ..... au .....

**Voies et délais de recours :**

Si vous entendez contester cette décision, il vous appartient, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de saisir le tribunal administratif compétent.

Vous pouvez également, sans condition de délai, former un recours administratif gracieux devant le chef d'établissement ou hiérarchique devant le recteur. Si un tel recours est formé dans le délai de deux mois du recours contentieux devant le tribunal administratif, il proroge le délai d'exercice du recours contentieux. Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur recours gracieux ou hiérarchique. Le silence de l'administration pendant deux mois vaut rejet du recours administratif.

Signature  
(Prénom, nom, le principal/ le proviseur)